

Baromètre santé jeunes

Pays de la Loire 2005



Sexualité, contraception, prévention et dépistage des infections sexuellement transmissibles chez les jeunes de 15-25 ans

L'enquête Baromètre santé jeunes Pays de la Loire 2005 a été réalisée à la demande des responsables de santé publique régionaux, pour mettre à la disposition des acteurs concernés des données récentes sur les besoins de santé des jeunes de la région, mais également sur les ressources sociales et individuelles sur lesquelles ces professionnels peuvent s'appuyer.

Comme le Baromètre santé jeunes Pays de la Loire 2000, qu'elle actualise, cette enquête a été conduite en partenariat avec l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), selon un protocole et un calendrier identiques à ceux du Baromètre santé national, institué par cet organisme. Cela permet de réaliser des comparaisons rigoureuses entre la situation régionale et la moyenne nationale, et donc de souligner les spécificités des Pays de la Loire.

Cette enquête offre, en outre, un éclairage intéressant sur les évolutions les plus importantes observées entre 2000 et 2005, apportant ainsi un regard certes insuffisant mais néanmoins indispensable à l'évaluation des politiques de santé publique.

Une première brochure, présentant les résultats de l'enquête Baromètre santé jeunes régional concernant les consommations d'alcool, de tabac et de drogues illicites a été diffusée en janvier 2006.

1 - Sexualité, prévention et dépistage des IST	2
2 - Contraception, pilule d'urgence	4
3 - Comparaison à la situation nationale	7
4 - Evolution entre 2000 et 2005	8
5 - Facteurs associés	10
6 - Eléments de méthodologie	11
Synthèse	12

Cette seconde publication est consacrée à la vie sexuelle des 15-25 ans, et notamment à la prévention des grossesses non désirées ou des infections sexuellement transmissibles.

Deux autres brochures viendront compléter cette collection dans les mois qui viennent. L'une portera sur différents indicateurs en lien avec la nutrition (alimentation, sédentarité et activité physique, poids et image du corps). L'autre sera orientée sur la santé mentale, la violence et les accidents.

1

Sexualité, prévention et dépistage des IST

chez les jeunes des Pays de la Loire

Alors que le Baromètre santé jeunes concerne les jeunes de 12-25 ans, l'ensemble des questions concernant la sexualité, la contraception, la prévention et le dépistage des infections sexuellement transmissibles n'ont été posées qu'aux jeunes de 15 ans et plus.

L'âge au premier rapport sexuel

A 17 ans, près de la moitié des jeunes ont déjà eu des rapports sexuels

A 15 ans, 17 % des jeunes déclarent avoir déjà eu des rapports sexuels au cours de leur vie. Cette proportion augmente ensuite rapidement avec l'âge, atteignant 49 % à 17 ans et 75 % à 19 ans (fig1). Elle s'élève à 84 % chez les 20-22 ans et à 92 % chez les 23-25 ans (fig4).

La progression selon l'âge est similaire chez les garçons et chez les filles (fig1).

Les données concernant l'âge au premier rapport des jeunes de 23-25 ans, qui s'avèrent très cohérentes avec celles présentées ci-dessus, permettent d'étudier de façon plus précise la précocité de l'âge au premier rapport sexuel.

17 % des jeunes de 23-25 ans ont eu leur premier rapport avant ou à l'âge de 15 ans : 4 % à ou avant 13 ans, 4 % à 14 ans et 9 % à 15 ans (fig2).

91 % des 15-25 ans, ayant déjà eu un rapport sexuel, déclarent en avoir eu au cours des douze derniers mois.

L'utilisation du préservatif lors du premier rapport sexuel

Plus de huit jeunes sur dix ont utilisé un préservatif lors de leur premier rapport sexuel

88 % des 15-25 ans ayant déjà eu un rapport sexuel déclarent avoir utilisé un préservatif lors de leur premier rapport.

Cette fréquence est plus élevée chez les 15-19 ans¹ que chez les 20-25 ans¹ (fig3).

Cette différence entre les deux classes d'âge ne signifie pas que les nouvelles générations ont mieux intégré l'usage du préservatif. Elle résulte, au moins pour partie, du fait que l'usage du préservatif est d'autant plus fréquent que l'âge au premier rapport est précoce.

Ainsi au plan national, parmi la génération des 20-25 ans, l'utilisation du préservatif concerne 87 % de ceux pour lesquels le premier rapport a eu lieu avant ou à 19 ans et 72 % de ceux pour lesquels il a eu lieu après cet âge. L'écart est moins important dans les Pays de la Loire (respectivement 87 % et 83 %), mais les effectifs étudiés sont faibles, ce qui limite la valeur statistique de ces résultats.

1. ayant déjà eu un rapport sexuel au cours de leur vie

Fig1. Jeunes de plus de 15 ans déclarant avoir déjà eu des rapports sexuels au cours de leur vie selon l'âge et le sexe (1)



(1) voir définition fig27

Source : Baromètre santé jeunes Pays de la Loire. ORS Pays de la Loire, INPES 2005

Fig2. Age au premier rapport sexuel déclaré par les jeunes de 23-25 ans

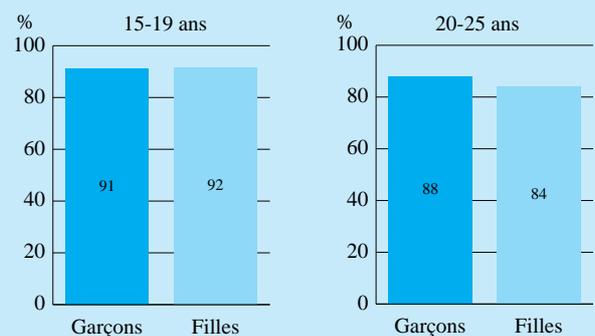
Age au premier rapport sexuel (en années)										
	<=13	14	15	16	17	18	19	20-22	23-25	NC(1)
Total	4%	4%	9%	13%	19%	21%	5%	13%	1%	9%

(1) jeunes non concernés, c-à-d n'ayant pas eu de rapports sexuels au cours de leur vie

Lecture : 4 % des 23-25 ans ont eu leur premier rapport à ou avant 13 ans

Source : Baromètre santé jeunes Pays de la Loire. ORS Pays de la Loire, INPES 2005

Fig3. Jeunes déclarant avoir utilisé un préservatif lors du premier rapport sexuel selon l'âge et le sexe parmi les jeunes ayant déjà eu un rapport sexuel au cours de leur vie (1)



(1) voir définition fig27

Source : Baromètre santé jeunes Pays de la Loire. ORS Pays de la Loire, INPES 2005

Fig4. Effet âge, effet génération

Une association avec l'âge peut traduire

- un "effet âge", c'est-à-dire une évolution du comportement au fil du vieillissement des individus,
- un "effet génération", c'est-à-dire une différence durable de comportement selon la cohorte de naissance,
- ou les deux.

En outre, lorsque la question posée concerne l'existence d'un fait ou d'une conduite au cours de la vie, on observe également un "effet stock", c'est-à-dire une progression de la fréquence, à mesure que l'âge augmente, pour une même cohorte de naissance.

Sexualité, prévention et dépistage des IST

chez les jeunes des Pays de la Loire

Les partenaires

71 % des jeunes de 15-25 ans ont eu un(e) seul(e) partenaire au cours des douze derniers mois

Lorsqu'on demande aux 15-25 ans, ayant eu un rapport sexuel dans l'année, "combien de partenaires avez-vous eu au cours des douze derniers mois ?", 71 % répondent un(e), 14 % deux et 15 % trois ou plus (fig5).

Ces proportions sont différentes chez les filles et chez les garçons. Les premières déclarent plus fréquemment avoir eu un(e) seul(e) partenaire au cours de l'année (76 % *versus*¹ 66 % chez les garçons de 15-25 ans²).

Par ailleurs, le fait d'avoir eu un(e) seul(e) partenaire dans l'année est plus fréquent chez les 20-25 ans² que chez les 15-19 ans².

L'homosexualité ou la bisexualité concernent

4 % des garçons et 2 % des filles

3 % des 15-25 ans, ayant eu un rapport sexuel dans l'année, déclarent avoir eu des relations avec des personnes de même sexe au cours de cette période, 4 % des garçons et 2 % des filles.

Dans la moitié des cas, ces jeunes ont eu des relations uniquement avec des personnes de même sexe, et dans l'autre moitié des cas, avec des personnes des deux sexes.

Le dépistage des infections à VIH et de l'hépatite C

Un recours au test de dépistage du sida plus fréquent chez les filles

15 % des 15-25 ans, ayant déjà eu un rapport sexuel, déclarent avoir effectué un test de dépistage du sida au cours des douze derniers mois.

Dans les Pays de la Loire comme en France, la pratique de ce test est plus fréquente chez les filles que les garçons, pour les 20-25 ans³ et surtout pour les 15-19 ans³ (fig6).

Chez les filles, la pratique du test de dépistage de l'infection à VIH dans l'année est plus fréquente lorsqu'elles ont eu plusieurs partenaires au cours de cette période (30 % *vs* 15 % pour celles de 15-25 ans qui n'en ont eu qu'un(e) seul(e)). Par contre chez les garçons, il n'apparaît pas de différence (fig7).

16 % des 15-25 ans ayant déjà eu un rapport sexuel déclarent avoir déjà effectué un test de dépistage de l'hépatite C au cours de leur vie. Cette proportion est de 13 % pour les 15-19 ans³ et de 17 % pour les 20-25 ans³.

Comme pour le test de dépistage de l'infection à VIH, les filles de 15-25 ans ont plus souvent déjà eu recours au test de dépistage de l'hépatite C que les garçons (19 % *vs* 13 %).

1. dans la suite du document, le terme *versus* a été remplacé par son abréviation "vs"
2. ayant eu un rapport sexuel dans l'année
3. ayant déjà eu un rapport sexuel au cours de leur vie (voir fig27)

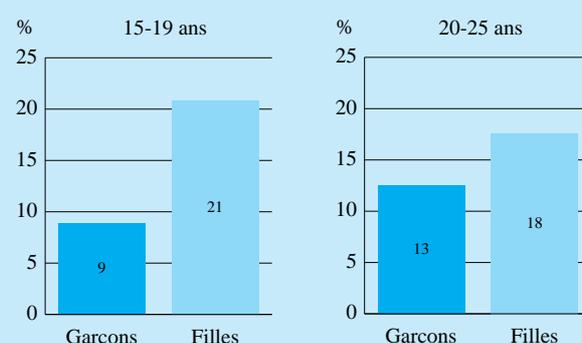
Fig5. Nombre de partenaires(s) déclaré par les jeunes au cours des 12 derniers mois selon l'âge et le sexe parmi les jeunes ayant eu un rapport sexuel dans l'année

	15-19 ans		20-25 ans	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Proportion de jeunes déclarant avoir eu au cours des 12 derniers mois				
Un(e) seul(e) partenaire	57%	69%	70%	80%
Deux partenaires	19%	22%	12%	10%
Trois partenaires ou plus	24%	9%	18%	10%

Lecture : 57 % des garçons de 15-19 ans, ayant eu un rapport sexuel dans l'année, déclarent avoir eu un(e) seul(e) partenaire au cours des 12 derniers mois

Source : Baromètre santé jeunes Pays de la Loire. ORS Pays de la Loire, INPES 2005

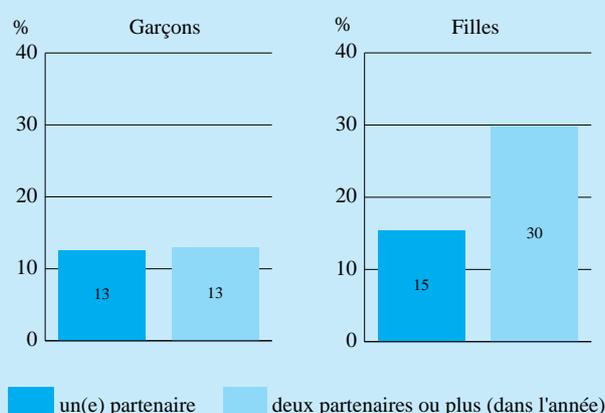
Fig6. Jeunes déclarant avoir effectué un test de dépistage du sida au cours des 12 derniers mois selon l'âge et le sexe parmi les jeunes ayant déjà eu un rapport sexuel au cours de leur vie (1)



(1) voir définition fig27

Source : Baromètre santé jeunes Pays de la Loire. ORS Pays de la Loire, INPES 2005

Fig7. Jeunes de 15-25 ans déclarant avoir effectué un test de dépistage du sida au cours des 12 derniers mois selon le sexe et le nombre de partenaires dans l'année parmi les jeunes ayant eu un rapport sexuel dans l'année



Lecture : 13 % des garçons de 15-25 ans ayant eu un rapport sexuel et un(e) seul(e) partenaire au cours des 12 derniers mois déclarent avoir effectué un test de dépistage du sida au cours des 12 derniers mois

Source : Baromètre santé jeunes Pays de la Loire. ORS Pays de la Loire, INPES 2005

2

Contraception, pilule d'urgence

chez les jeunes des Pays de la Loire

L'ensemble des questions relatives à la contraception ont été posées à la fois aux filles et aux garçons de 15-25 ans. Mais les réponses des garçons étant assez différentes de celles des filles, les résultats présentés ci-après concernent seulement les réponses des filles, jugées plus proches de la réalité que la moyenne garçons-filles.

Les moyens de contraception

97 % des filles a priori concernées utilisent un moyen de contraception...

Presque toutes les filles de 15-25 ans (97 %), a priori concernées par la contraception¹, déclarent faire actuellement quelque chose pour éviter une grossesse quand elles ont des rapports sexuels² (fig8).

... et 86 % déclarent prendre la pilule

La pilule est le moyen de contraception le plus répandu. Ainsi, 86 % des filles de 15-25 ans, a priori concernées par la contraception, déclarent l'utiliser. Cette proportion est de 82 % chez les filles de 15-19 ans³ et 89 % chez celles de 20-25 ans³. Pour les plus jeunes, la prise de la pilule est souvent associée au préservatif.

L'utilisation du préservatif masculin (sans pilule) comme moyen de contraception est citée par 12 % des filles de 15-19 ans³ et 6 % des 20-25 ans³ (fig8 et fig9).

Connaissances relatives à la contraception d'urgence

Un délai maximal d'utilisation de la contraception d'urgence assez mal connu

La possibilité d'acheter la contraception d'urgence⁴ sans ordonnance est bien connue des filles de 15-25 ans ayant déjà eu un rapport sexuel : 94 % d'entre elles déclarent qu'on n'a pas forcément besoin d'une ordonnance pour acheter la contraception d'urgence⁵.

En revanche, son délai maximal d'utilisation de soixante-douze heures est assez souvent sous-estimé⁵. Parmi les filles de 15-25 ans, ayant déjà eu un rapport sexuel :

- 16 % disent ne pas savoir combien de temps après un rapport non protégé il faut prendre la contraception d'urgence,
- 67 % sous-estiment le délai maximal d'utilisation (45 % donnent un délai inférieur ou égal à vingt-quatre heures, 22 % le situent entre vingt-cinq et quarante-huit heures),
- 15 % fixent ce délai à soixante-douze heures,
- et 2 % au-delà de soixante-douze heures.

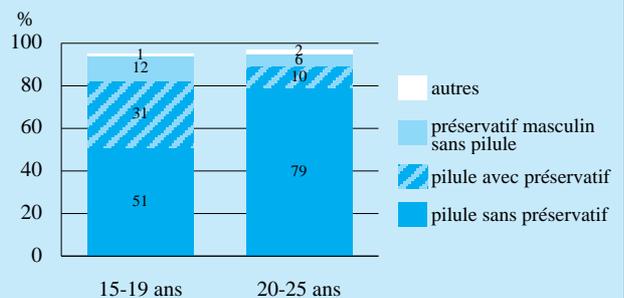
Le niveau de connaissance sur ce sujet est plus faible chez les garçons de 15-25 ans, ayant déjà eu un rapport sexuel :

- 86 % pensent qu'on n'a pas forcément besoin d'une ordonnance pour acheter la contraception d'urgence (vs 94 % chez les filles),
- 31 % disent ne pas savoir combien de temps après un rapport non protégé, il faut prendre la contraception d'urgence (vs 16 %) et au final, seulement 8 % fixent le délai maximal d'utilisation à soixante-douze heures (vs 15 %).

1. voir définition fig27
 2. voir définition fig10
 3. a priori concernées par la contraception (voir fig27)
 4. voir précisions fig14
 5. pour les jeunes ayant déclaré "ne pas savoir ce qu'est la contraception d'urgence", la réponse à cette question a été affectée à "ne sait pas"

Fig8. Filles déclarant utiliser un moyen de contraception selon l'âge et la méthode utilisée (1)

parmi celles a priori concernées par la contraception (2)



(1) voir définition fig10, (2) voir définition fig27

Source : Baromètre santé jeunes Pays de la Loire. ORS Pays de la Loire, INPES 2005

Fig9. Utilisation d'une méthode de contraception selon l'âge

parmi les filles a priori concernées par la contraception (1)

	15-19 ans	20-25 ans
Filles, a priori concernées par la contraception (1), déclarant		
- utiliser un moyen de contraception (2)	95%	97%
Pilule	82%	89%
- avec préservatif	31%	10%
- sans préservatif	51%	79%
Préservatif masculin (3)	12%	6%
Autres moyens	1%	2%
- ne pas en utiliser (2)	1%	2%
- en avoir une utilisation non systématique (2)	1%	0%
- ne pas savoir (2)	3%	1%

(1) voir définition fig27, (2) voir définition fig10, (3) préservatif masculin sans pilule

Source : Baromètre santé jeunes Pays de la Loire. ORS Pays de la Loire, INPES 2005

Fig10. Définition : Utilisation d'un moyen de contraception

- Utiliser un moyen de contraception : avoir répondu "oui" à la question (Q1) "Actuellement, est-ce que vous faites quelque chose pour éviter une grossesse quand vous avez des rapports sexuels ?"
- Ne pas en utiliser : avoir répondu "non" à la question (Q1),
- En avoir une utilisation non systématique : avoir répondu "ça dépend des fois" à la question (Q1),
- Ne pas savoir : avoir répondu "ne sait pas" à (Q1) ou à (Q2) "Pouvez-vous me dire quelles sont les méthodes que vous utilisez actuellement ?"

Contraception, pilule d'urgence

chez les jeunes des Pays de la Loire

Le recours à la contraception d'urgence

24 % des filles de 15-25 ans, ayant déjà eu un rapport sexuel, ont eu recours à la contraception d'urgence...

24 % des filles de 15-25 ans, ayant déjà eu un rapport sexuel, déclarent avoir déjà pris la contraception d'urgence (fig11).

Cette fréquence est moins élevée chez les filles de 20-25 ans¹ (21 %) que chez celles de 15-19 ans¹ (30 %), mais cette situation de moindre recours des filles plus âgées observée dans les Pays de la Loire, ne se retrouve pas dans l'enquête réalisée au niveau national.

Parmi les utilisatrices de la contraception d'urgence, une sur trois y a eu recours à plusieurs reprises.

... dans la majorité des cas à la suite d'un problème de pilule ou de préservatif

Les filles de 15-25 ans ayant déjà pris la contraception d'urgence ont été interrogées sur les raisons de ce recours². Dans 77 % des cas, elles ont utilisé la pilule d'urgence à la suite d'un problème lié à leur méthode de contraception, c'est-à-dire *problème de préservatif* (42 %) ou *de pilule* (35 %) (fig12).

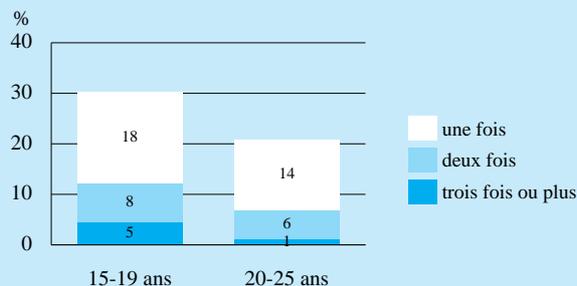
2 % des utilisatrices de 15-25 ans déclarent avoir déjà été enceinte malgré la prise de la contraception d'urgence.

Le plus souvent, les filles se sont procuré la contraception d'urgence directement en pharmacie

75 % des filles de 15-25 ans ayant utilisé la contraception d'urgence déclarent l'avoir eue directement en pharmacie², 10 % que leur médecin ou un autre médecin leur a fait une ordonnance, 9 % l'avoir eue dans un planning familial et 5 % qu'une infirmière scolaire la leur a donnée. Ce dernier mode d'obtention est plus fréquemment déclaré par les utilisatrices de 15-19 ans (fig13).

1. ayant déjà eu un rapport sexuel au cours de leur vie (voir fig27)
2. la dernière fois que cela s'est produit, s'il y a eu plusieurs prises

Fig11. Filles de 15-25 ans déclarant avoir eu recours à la contraception d'urgence au cours de leur vie selon l'âge parmi celles ayant déjà eu un rapport sexuel (1)



(1) voir définition fig27

Source : Baromètre santé jeunes Pays de la Loire. ORS Pays de la Loire, INPES 2005

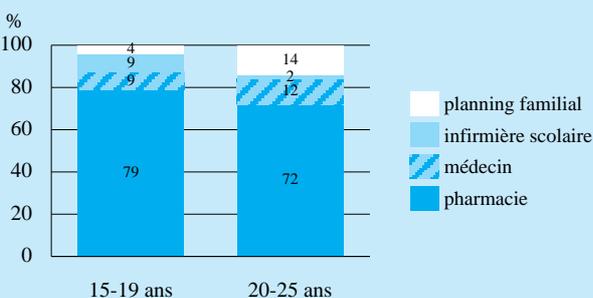
Fig12. Raisons du recours à la contraception d'urgence (1) parmi les filles ayant eu recours à la contraception d'urgence

Proportion de filles de 15-25 ans déclarant avoir eu recours à la contraception d'urgence, à la suite (1)	
- d'un problème de préservatif	42%
- d'un problème de pilule	35%
- d'un rapport sans contraception	15%
- d'un problème lié à une méthode naturelle (2)	7%
- pour une autre raison	1%

(1) raison concernant la dernière prise s'il y en a eu plusieurs
(2) retrait ou méthode du calendrier

Source : Baromètre santé jeunes Pays de la Loire. ORS Pays de la Loire, INPES 2005

Fig13. Lieu d'obtention de la contraception d'urgence (1) parmi les filles ayant déjà eu recours à la contraception d'urgence



(1) lieu concernant la dernière prise s'il y en a eu plusieurs

Source : Baromètre santé jeunes Pays de la Loire. ORS Pays de la Loire, INPES 2005

Fig14. La contraception d'urgence

La contraception d'urgence est une méthode de rattrapage à utiliser après un rapport sans protection ou en cas d'échec de la méthode utilisée (oubli de la pilule, rupture du préservatif...). La prise de la contraception d'urgence doit être effectuée le plus tôt possible après le rapport et au plus tard dans les 72 heures. Entre cette prise et la survenue des règles, une contraception locale doit être utilisée.

La contraception d'urgence est vendue sans ordonnance en pharmacie ou délivrée dans les planning familiaux. Selon la loi du 13 décembre 2000, "les infirmières peuvent, à titre exceptionnel et en application d'un protocole national déterminé par décret, dans les cas d'urgence et de détresse caractérisée, administrer aux élèves mineures et majeures une contraception d'urgence dans les établissements du second degré, si un médecin ou un centre de planification ou d'éducation familiale n'est pas immédiatement disponible".

La contraception d'urgence est gratuite pour les mineures (y compris en pharmacie).

Au moment où elle se la procure, la personne doit être informée sur les conditions d'utilisation de la contraception d'urgence, mais aussi sur les méthodes contraceptives régulières, sur la prévention des maladies sexuellement transmissibles et sur l'intérêt d'un suivi médical.

Evaluation du niveau de connaissance du délai maximal d'utilisation de la contraception d'urgence (72 heures)

Dans l'enquête Baromètre santé, ce niveau de connaissance a été apprécié à partir de deux questions :

(Q1) "Savez-vous combien de temps après un rapport non protégé, il faut prendre la contraception d'urgence (pilule du lendemain) ?", et (Q2) "Au maximum, combien de temps après ?".

Contraception, pilule d'urgence

chez les jeunes des Pays de la Loire

Une information associée qui semble insuffisante...

39 % des filles de 15-25 ans, ayant déjà pris la contraception d'urgence, connaissent son délai maximal d'utilisation¹ (soixante-douze heures). Cette proportion, plus élevée que chez celles qui n'y ont jamais eu recours² (8 %), ne varie pas selon le lieu de délivrance (fig15).

Parmi les filles de 15-25 ans, ayant déjà pris la contraception d'urgence, 69 % déclarent avoir été informées sur ce médicament au moment où on le leur a donné³, 61 % déclarent avoir été conseillées sur la nécessité de protéger leurs rapports jusqu'aux règles suivantes, et 44 % disent avoir été informées sur les risques d'infections sexuellement transmissibles.

Par ailleurs, 23 % des filles de 15-25 ans ayant déjà utilisé la contraception d'urgence pour une autre raison qu'un problème de pilule⁴, déclarent qu'on leur a conseillé de consulter un médecin pour la contraception.

Selon ces jeunes utilisatrices, ces diverses informations semblent moins fréquemment diffusées en pharmacie que dans les autres lieux de délivrance de la contraception d'urgence (fig15).

12 % des filles ont eu des rapports non protégés entre la prise de la pilule d'urgence et leurs règles

Lorsqu'on demande aux filles de 15-25 ans, ayant déjà pris la contraception d'urgence, "la dernière fois que vous avez pris la pilule du lendemain, les rapports sexuels ont-ils été protégés jusqu'aux règles suivantes ?", 12 % répondent négativement, 81 % positivement, et 7 % qu'elles n'ont pas eu de rapport jusqu'aux règles suivantes.

La proportion de réponses négatives est similaire chez les filles qui disent avoir été informées sur la nécessité de protéger leurs rapports jusqu'aux règles suivantes et chez celles qui ne l'ont pas été (14 % vs 12 %).

Par ailleurs, lorsqu'on demande aux filles de 15-25 ans, ayant eu recours à la contraception d'urgence pour une autre raison qu'un problème de pilule, "avez-vous utilisé un moyen pour éviter d'être enceinte dans le mois après la prise de la contraception d'urgence³ ?", 16 % répondent négativement, 79 % positivement et 5 % ne pas avoir eu de rapport.

Ces filles qui déclarent avoir utilisé un moyen de contraception, ont choisi dans la moitié des cas la pilule (associée ou non au préservatif masculin) et dans l'autre moitié des cas, le préservatif masculin (sans la pilule).

Fig15. Connaissances sur la contraception d'urgence et informations reçues selon le lieu de délivrance (1)
 parmi les jeunes filles ayant eu recours à la contraception d'urgence

	Pharmacie	Autres (2)	Total
Proportion de filles de 15-25 ans, ayant utilisé la contraception d'urgence - et connaissant son délai maximal d'utilisation (72 heures)			
	39%	38%	39%
- déclarant avoir été informées sur la contraception d'urgence			
	63%	88%	69%
- déclarant avoir été conseillées sur la nécessité de protéger leurs rapports jusqu'aux règles suivantes			
	57%	72%	61%
- déclarant avoir été informées sur les risques d'IST (3)			
	33%	79%	44%
<i>Effectifs</i>	64	21	85
Proportion de filles de 15-25 ans, ayant utilisé la contraception d'urgence pour une autre raison qu'un problème de pilule (4), déclarant qu'on leur a			
- conseillé de consulter un médecin pour la contraception			
	19%	44%	23%
<i>Effectifs</i>	45	8	53

(1) la dernière fois que cela s'est produit s'il y a eu plusieurs prises

(2) médecins, infirmières scolaires et plannings familiaux

(3) IST : infections sexuellement transmissibles

(4) et qui ne se sont pas procuré la contraception d'urgence chez un médecin

Lecture : 39 % des filles de 15-25 ans qui se sont procuré la contraception d'urgence en pharmacie connaissent son délai maximal d'utilisation (soixante-douze heures)

Source : Baromètre santé jeunes Pays de la Loire. ORS Pays de la Loire, INPES 2005

Les interruptions volontaires de grossesse

La proportion (4 %) de filles de 20-25 ans déclarant avoir déjà eu recours à une interruption volontaire de grossesse (IVG) apparaît sous-estimée dans l'enquête Baromètre santé jeunes Pays de la Loire 2005 au regard :

- des données des bulletins de déclaration des IVG de 2003 d'une part, qui permettent d'estimer à 10 % le taux de recours à l'IVG chez les ligériennes de 20-25 ans (fig16),
- du résultat du précédent Baromètre santé jeunes Pays de la Loire réalisé en 2000 (11 %),
- des résultats des Baromètres santé réalisés au plan national en 2000 (9 %) et en 2005 (10 %).

Fig16. Estimation du taux de recours à l'IVG au cours de la vie à partir des données des bulletins de déclaration

Les textes législatifs sur l'interruption volontaire de grossesse prévoient le remplissage d'un bulletin de déclaration lors de chaque intervention. Cette source d'information permet de connaître la proportion de femmes qui ont eu recours à une IVG une année donnée (par exemple 2003). Cette information est disponible pour chaque âge. Ces données permettent d'estimer le taux de recours à l'IVG au cours de la vie chez les femmes de 20-25 ans, en faisant l'hypothèse que, pour cette cohorte de femmes, les taux d'IVG selon l'âge auquel elles ont eu cette intervention sont identiques aux taux d'IVG par âge observés sur l'ensemble de la population féminine (à partir des données recueillies par les bulletins de déclaration d'IVG). Le taux de recours à l'IVG au cours de la vie chez les femmes de 20-25 ans est ainsi d'environ 10 % en 2003.

1. voir fig14

2. filles ayant déjà eu un rapport sexuel mais n'ayant jamais pris la contraception d'urgence

3. la dernière fois que cela s'est produit, s'il y a eu plusieurs prises

4. et qui n'ont pas eu la contraception d'urgence chez un médecin

3

Comparaison à la situation nationale

Un recours au test de dépistage de l'infection à VIH un peu moins fréquent dans les Pays de la Loire qu'au plan national

La proportion de jeunes déclarant *avoir déjà eu un rapport sexuel* est à 15 ans proche dans les Pays de la Loire et en France (17 % vs 15 %), et l'évolution de cette proportion avec l'âge est similaire dans la région et au plan national (fig17).

La situation des jeunes de la région est également équivalente à la moyenne nationale en ce qui concerne l'utilisation du préservatif lors du premier rapport sexuel, le nombre de partenaires dans l'année et la fréquence des rapports homosexuels ou bisexuels (fig18).

En revanche, les ligériens ont moins souvent eu recours au test de dépistage de l'infection à VIH dans l'année (15 % vs 18 % en France, pour les 15-25 ans ayant déjà eu un rapport sexuel).

Une utilisation de la pilule plus répandue dans la région

Les proportions de filles, a priori concernées par la contraception, déclarant *faire actuellement quelque chose pour éviter une grossesse* sont proches dans les Pays de la Loire et en France (fig18).

En revanche, l'utilisation de la pilule est plus répandue dans la région (86 % vs 81 % en France, pour les filles de 15-25 ans a priori concernées par la contraception).

Ceci est sans doute à rapprocher du moindre recours à la contraception d'urgence au cours de la vie dans la région qu'au plan national (23 % vs 30 %, pour les filles de 15-25 ans ayant déjà eu des rapports sexuels).

En ce qui concerne le niveau de connaissance sur la contraception d'urgence, la situation dans les Pays de la Loire est équivalente à celle observée en moyenne en France. La proportion de filles de 15-25 ans qui déclarent *qu'on n'a pas forcément besoin d'une ordonnance pour acheter la contraception d'urgence* est ainsi peu différente dans les Pays de la Loire et en France.

Par ailleurs, la proportion de celles qui connaissent le délai maximal d'utilisation de la contraception d'urgence (soixante-douze heures) apparaît certes plus faible dans la région (14 % vs 19 %), mais ce résultat s'explique par le moindre recours des jeunes ligériennes à ce médicament, le délai étant moins bien connu des filles qui ne l'ont jamais pris (voir p.6).

Fig17. Comparaison à la situation nationale : jeunes déclarant avoir déjà eu un rapport sexuel selon l'âge (1)



(1) voir définition fig27

Source : Baromètre santé jeunes Pays de la Loire. ORS Pays de la Loire, INPES 2005

Fig18. Comparaison à la situation nationale

	15-19 ans		20-25 ans		15-25 ans	
	PdL	France	PdL	France	PdL	France
SEXUALITE						
Proportion de jeunes ayant eu un rapport sexuel dans l'année déclarant (1)						
- avoir eu un seul partenaire dans l'année						
	62%	67%	77%	73%	72%	71%
- avoir eu des relations avec des personnes de même sexe dans l'année						
	3%	3%	3%	3%	3%	3%
Effectifs	270	777	394	1618	664	2395
PREVENTION ET DEPISTAGE DES IST						
Proportion de jeunes, ayant déjà eu un rapport sexuel, déclarant (2)						
- avoir utilisé un préservatif lors de leur premier rapport sexuel						
	92%	92%	86%	84%	88%	87%
- avoir effectué un test de dépistage du sida au cours des 12 derniers mois						
	14%	16%	15%	20% *	15%	18% *
- avoir effectué un test de dépistage de l'hépatite C au cours de leur vie						
	12%	11%	18%	22%	16%	18%
Effectifs	290	853	436	1751	726	2604
CONTRACEPTION						
Proportion de filles, a priori concernées par la contraception, déclarant au moment de l'enquête (3)						
- utiliser un moyen de contraception						
	96%	93%	97%	96%	97%	95%
- prendre la pilule						
	82%	76%	89%	84%	86%	81% *
Effectifs	144	401	176	805	320	1206
CONTRACEPTION D'URGENCE						
Proportion de filles, ayant déjà eu un rapport sexuel, déclarant (4)						
- que la contraception d'urgence peut être achetée sans ordonnance (5)						
	97%	95%	92%	90%	94%	92%
- que son délai maximal d'utilisation est de 72 heures (5)						
	25%	23%	9%	17% *	14%	19% *
- avoir eu recours à la contraception d'urgence au cours de leur vie						
	29%	30%	21%	30% *	23%	30% *
Effectifs	157	450	209	983	366	1433

* indique si la différence entre les Pays de la Loire et la France est statistiquement significative au seuil de 5 % (voir méthodologie p.11)

(1, 2, 3, 4) proportions standardisées selon l'âge (et le sexe) par rapport à la population
 (1) de garçons et filles ayant eu un rapport sexuel dans l'année en France
 (2) de garçons et filles ayant déjà eu un rapport sexuel en France
 (3) de filles a priori concernées par la contraception en France
 (4) de filles ayant déjà eu un rapport sexuel en France (voir méthodologie p.11)

(5) Pour les jeunes ayant déclaré "ne pas savoir ce qu'est la contraception d'urgence", la réponse à cette question a été affectée à "ne sait pas"

Lecture : 62 % des 15-19 ans des Pays de la Loire, ayant eu un rapport sexuel dans l'année, déclarent *avoir eu un seul partenaire dans l'année* (à structure par âge et sexe identique à la population de référence (1))

Source : Baromètre santé jeunes Pays de la Loire. ORS Pays de la Loire, INPES 2005

4

Evolution entre 2000 et 2005

chez les jeunes des Pays de la Loire

Sexualité, IST et dépistage

Entre 2000 et 2005, l'âge au premier rapport sexuel est resté stable

Depuis le début de la décennie, l'âge au premier rapport sexuel n'a pas connu d'évolution. La proportion de jeunes déclarant avoir déjà eu un rapport sexuel est à 15-16 ans identique en 2000 et en 2005 (21 %), et l'évolution de cette proportion avec l'âge est similaire (fig19).

L'utilisation du préservatif lors du premier rapport sexuel a progressé

Depuis le début de la décennie, la proportion de jeunes de 15-25 ans ayant déjà eu un rapport sexuel, qui déclarent avoir utilisé un préservatif lors de leur premier rapport sexuel a augmenté, passant de 84 % en 2000 à 88 % en 2005. Cette hausse, qui concerne surtout les 20-25 ans, se retrouve au plan national (fig20 et fig21).

Le recours au test de dépistage de l'infection à VIH s'est maintenu au même niveau

Entre 2000 et 2005, la proportion de jeunes de 15-25 ans ayant déjà eu un rapport sexuel, déclarant avoir eu recours au test de dépistage du sida au cours des douze derniers mois n'a pas évolué (fig21).

Cette situation se retrouve au plan national, maintenant ainsi le recours au dépistage de l'infection à VIH de la région à un niveau moindre que celui de l'ensemble de la France.

En ce qui concerne le dépistage de l'hépatite C, la fréquence du recours à ce test au cours de la vie a augmenté, passant de 13 % en 2000 à 16 % en 2005¹ chez les 15-25 ans ayant déjà eu un rapport sexuel. Cette hausse s'observe chez les 15-19 ans², comme chez les 20-25 ans² (fig21).

1. la différence n'est pas statistiquement significative dans l'échantillon des Pays de la Loire, mais elle est intéressante à mentionner car elle se retrouve de façon significative dans l'échantillon national (voir méthodologie p.11)

2. ayant déjà eu un rapport sexuel au cours de leur vie (voir fig27)

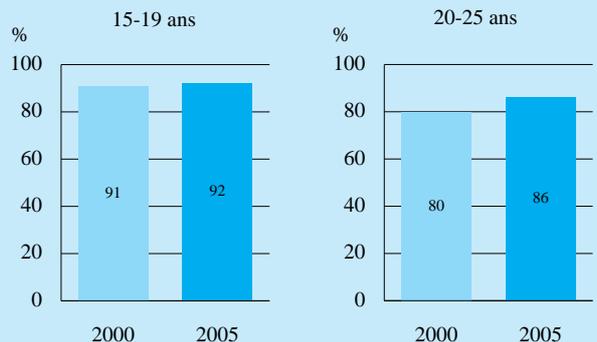
Fig19. Evolution entre 2000 et 2005 : jeunes déclarant avoir déjà eu un rapport sexuel selon l'âge (1)



(1) voir définition fig27

Source : Barom. santé jeunes Pays de la Loire. ORS Pays de la Loire, INPES 2000 et 2005

Fig20. Evolution entre 2000 et 2005 : jeunes déclarant avoir utilisé un préservatif lors de leur premier rapport sexuel (1) parmi ceux ayant déjà eu des rapports sexuels (2)



(1) proportions standardisées selon l'âge et le sexe par rapport à la population de jeunes, garçons et filles, ayant déjà eu un rapport sexuel en France (voir méthodologie p.11)

(2) voir définition fig27

Source : Barom. santé jeunes Pays de la Loire. ORS Pays de la Loire, INPES 2000 et 2005

Fig21. Evolution entre 2000 et 2005 : prévention et dépistage des IST

	Pays de la Loire						France					
	15-19 ans		20-25 ans		15-25 ans		15-19 ans		20-25 ans		15-25 ans	
	2000	2005	2000	2005	2000	2005	2000	2005	2000	2005	2000	2005
Proportion de jeunes, ayant déjà eu un rapport sexuel, déclarant avoir (1) (2)												
- utilisé un préservatif lors de leur premier rapport	91%	92%	80%	86%	84%	88%	90%	92%	75%	84%	80%	87%
- effectué un test de dépistage du sida dans l'année	11%	14%	14%	15%	13%	15%	15%	16%	20%	20%	18%	18%
- déjà effectué un test de dépistage de l'hépatite C	9%	12%	15%	18%	13%	16%	7%	11%	18%	22%	15%	18%
<i>Effectifs</i>	236	290	426	436	662	726	454	853	1190	1751	1644	2604

* indique si la différence entre 2000 et 2005 est statistiquement significative au seuil de 5 % (voir méthodologie p.11)

(1) voir définition fig27

(2) proportions standardisées selon l'âge et le sexe par rapport à la population de jeunes, garçons et filles, ayant déjà eu un rapport sexuel en France (voir méthodologie p.11)

Lecture : En 2000, 91 % des 15-19 ans des Pays de la Loire, ayant déjà eu un rapport sexuel, déclarent avoir utilisé un préservatif lors de leur premier rapport sexuel (à structure par âge et sexe identique à la population de jeunes ayant déjà eu un rapport sexuel en France)

Source : Baromètre santé jeunes Pays de la Loire. ORS Pays de la Loire, INPES 2000 et 2005

Evolution entre 2000 et 2005

chez les jeunes des Pays de la Loire

Contraception, pilule d'urgence

Nette augmentation de l'usage de la pilule dans la région entre 2000 et 2005

Entre 2000 et 2005, la proportion de filles, a priori concernées par la contraception, déclarant *faire actuellement quelque chose pour éviter une grossesse*, est restée stable (fig24).

Mais cette stabilité recouvre une amélioration de la fiabilité des méthodes utilisées puisque l'utilisation de la pilule a fortement augmenté chez les filles de 15-25 ans¹ (76 % en 2000, 86 % en 2005). Cette forte hausse s'observe chez les filles de 15-19 ans¹, comme chez celles de 20-25 ans¹ (fig22).

L'augmentation ne s'observe pas au plan national, et la proportion d'utilisatrices de la pilule devient ainsi plus élevée dans les Pays de la Loire qu'en France (fig24).

Le recours à la contraception d'urgence a presque doublé depuis 2000

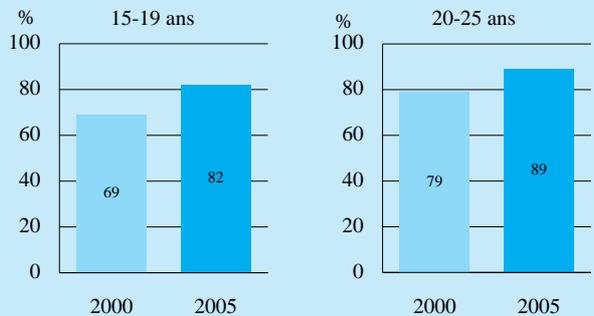
Entre 2000 et 2005, la proportion de filles de 15-25 ans, ayant déjà eu un rapport sexuel, qui déclarent avoir déjà eu recours à la contraception d'urgence au cours de leur vie est passée de 14 % à 23 %. Cette forte hausse s'observe chez les filles de 15-19 ans², comme chez celles de 20-25 ans² (fig23).

Une forte augmentation s'observe également au plan national, maintenant ainsi le recours à la contraception d'urgence dans les Pays de la Loire à un niveau moindre qu'en France (fig24).

1. a priori concernées par la contraception (voir fig27)
2. ayant déjà eu un rapport sexuel au cours de leur vie (voir fig27)

Fig22. Evolution entre 2000 et 2005 : filles déclarant prendre la pilule (1)

parmi celles a priori concernées par la contraception (2)

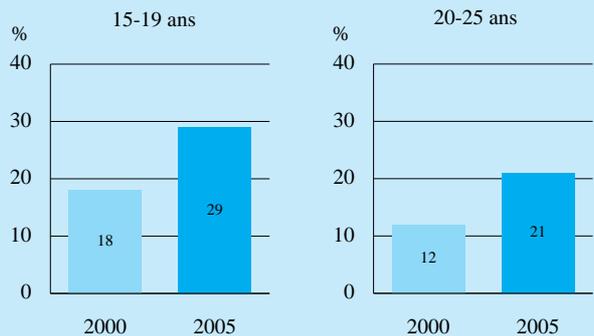


(1) proportions standardisées selon l'âge par rapport à la population de filles a priori concernées par la contraception en France (voir méthodologie p.11)
(2) voir définition fig27

Source : Barom. santé jeunes Pays de la Loire. ORS Pays de la Loire, INPES 2000 et 2005

Fig23. Evolution entre 2000 et 2005 : filles déclarant avoir déjà eu recours à la contraception d'urgence (1)

parmi celles ayant déjà eu des rapports sexuels (2)



(1) proportions standardisées selon l'âge par rapport à la population de filles ayant déjà eu un rapport sexuel en France (voir méthodologie p.11)
(2) voir définition fig27

Source : Barom. santé jeunes Pays de la Loire. ORS Pays de la Loire, INPES 2000 et 2005

Fig24. Evolution entre 2000 et 2005 : contraception, pilule d'urgence

	Pays de la Loire						France					
	15-19 ans		20-25 ans		15-25 ans		15-19 ans		20-25 ans		15-25 ans	
	2000	2005	2000	2005	2000	2005	2000	2005	2000	2005	2000	2005
Proportion de filles, a priori concernées par la contraception, déclarant au moment de l'enquête (1) (2)												
- utiliser un moyen de contraception	92%	96%	97%	97%	95%	97%	90%	93%	97%	96%	95%	95%
- prendre la pilule	69%	82% *	79%	89% *	76%	86% *	69%	76%	84%	84%	79%	81%
<i>Effectifs</i>	109	144	184	176	293	320	214	401	532	805	746	1206
Proportion de filles, ayant déjà eu un rapport sexuel, déclarant (1) (3)												
- avoir déjà eu recours à la contraception d'urgence	18%	29% *	12%	21% *	14%	23% *	12%	30% *	15%	30% *	14%	30% *
<i>Effectifs</i>	115	157	230	209	345	366	247	450	651	983	898	1433

* indique si la différence entre 2000 et 2005 est statistiquement significative au seuil de 5 % (voir méthodologie p.11)

(1) voir définition fig27

(2, 3) proportions standardisées selon l'âge par rapport à la population : (2) de filles a priori concernées par la contraception en France ; (3) de filles ayant déjà eu un rapport sexuel en France (voir méthodologie p.11)

Lecture : En 2000, 92 % des jeunes filles de 15-19 ans des Pays de la Loire, a priori concernées par la contraception, déclarent utiliser un moyen de contraception au moment de l'enquête (à structure par âge identique à la population de filles a priori concernées par la contraception en France)

Source : Baromètre santé jeunes Pays de la Loire. ORS Pays de la Loire, INPES 2000 et 2005

5

Facteurs associés chez les jeunes des Pays de la Loire

En raison de la faiblesse des effectifs concernés, tous les croisements n'ont pu être réalisés. En particulier, pour les indicateurs relatifs à la prévention de l'infection à VIH, la contraception et la pilule d'urgence, les croisements selon le type de lycée fréquenté et la structure familiale n'ont pas pu être effectués. Pour ces indicateurs, seul le croisement selon le type de commune de résidence est présenté.

Facteurs associés

Un âge au premier rapport sexuel plus précoce pour les jeunes scolarisés dans un lycée professionnel

Dans les lycées professionnels, la proportion de jeunes de 16-18 ans déclarant avoir déjà eu un rapport sexuel est plus élevée que dans les lycées généraux ou technologiques (54 % vs 45 %, à structure par âge et sexe identique¹).

Par contre, il n'apparaît pas de différence statistiquement significative lorsqu'on compare cette proportion selon que le jeune vit avec ses deux parents ou dans une famille monoparentale (fig25).

Un recours moins fréquent dans les communes rurales au test du dépistage du sida et à la contraception d'urgence

La proportion de 15-19 ans déclarant avoir déjà eu un rapport sexuel ne varie pas de façon significative selon le type de commune de résidence (fig25).

La proportion de 15-25 ans, ayant déjà eu un rapport sexuel, qui déclarent avoir utilisé un préservatif lors de leur premier rapport sexuel est plus élevée dans les communes rurales (93 % vs 87 % dans les communes urbaines, à structure par âge et sexe identique) (fig26).

En revanche, dans les Pays de la Loire, les 15-25 ans² des communes rurales déclarent moins fréquemment avoir effectué un test de dépistage du sida au cours des douze derniers mois (10 % vs 16 %).

Cette tendance ne se retrouve pas pour le recours au test de dépistage de l'hépatite C au cours de la vie.

L'utilisation d'un moyen de contraception et notamment de la pilule ne varie pas selon le type de commune de résidence.

Par contre, dans les Pays de la Loire, le recours à la contraception d'urgence au cours de la vie est moins fréquent dans les communes rurales (14 % vs 27 % dans les communes urbaines, pour les filles de 15-25 ans²).

1. la différence n'est pas statistiquement significative dans l'échantillon des Pays de la Loire, mais elle est intéressante à mentionner car elle se retrouve de façon significative dans l'échantillon national (voir méthodologie p.11)
2. ayant déjà eu un rapport sexuel

Fig25. Facteurs associés : âge au premier rapport sexuel

Proportion de jeunes ayant déjà eu un rapport sexuel au cours de leur vie (1)	Effectifs
Type de lycée fréquenté (2)	
lycée professionnel	54% 78
lycée général ou technique	45% 198
Composition de la famille (3)	
famille monoparentale	48% 74
famille nucléaire (deux parents de naissance)	46% 488
Lieu de résidence (1) (4)	
communes à dominante urbaine	50% 762
communes à dominante rurale	44% 357

* indique si la différence entre les deux groupes est statistiquement significative au seuil de 5 % (voir méthodologie p.11)

(1) voir définition fig27

(2, 3, 4) proportions standardisées selon l'âge et le sexe par rapport à la population (2) de 16-18 ans scolarisés en France ; (3) de 15-19 ans vivant chez leurs parents en France ; (4) de 15-19 ans en France (voir méthodologie p.11)

Lecture : 54 % des jeunes de 16-18 ans scolarisés dans un lycée professionnel déclarent avoir déjà eu des rapports sexuels

Source : Baromètre santé jeunes Pays de la Loire. ORS Pays de la Loire, INPES 2005

Fig26. Prévention et dépistage des IST, contraception et pilule du lendemain selon le lieu de résidence

	Communes à dominante rurale (1)	Communes à dominante urbaine (1)
PREVENTION ET DEPISTAGE DES IST		
Proportion de jeunes, ayant déjà eu un rapport sexuel, déclarant (1) (2)		
- avoir utilisé un préservatif lors du premier rapport sexuel	93%	87% *
- avoir effectué un test de dépistage du sida au cours des 12 derniers mois	10%	16% *
- avoir déjà effectué un test de dépistage de l'hépatite C au cours de la vie	16%	16%
Effectifs	224	502
CONTRACEPTION		
Proportion de filles, a priori concernées par la contraception, déclarant au moment de l'enquête (1) (3)		
- utiliser un moyen de contraception	96%	97%
- prendre la pilule	91%	85%
Effectifs	93	227
CONTRACEPTION D'URGENCE		
Proportion de filles, ayant déjà eu un rapport sexuel, déclarant (4)		
- avoir déjà eu recours à la contraception d'urgence	14%	27% *
Effectifs	113	253

* indique si la différence entre les deux groupes est statistiquement significative au seuil de 5 % (voir méthodologie p.11)

(1) voir définition fig27

(2, 3, 4) proportions standardisées selon l'âge (et le sexe) par rapport à la population de

(2) jeunes, garçons et filles, de 15-25 ans ayant déjà eu un rapport sexuel en France

(3) filles de 15-25 ans a priori concernées par la contraception en France

(4) filles de 15-25 ans ayant déjà eu un rapport sexuel en France (voir méthodologie p.11)

Lecture : 93 % des jeunes de 15-25 ans ayant déjà eu un rapport sexuel, résidant dans une commune à dominante rurale, déclarent avoir utilisé un préservatif lors de leur premier rapport sexuel (calculé à structure par âge et sexe identique à la population de jeunes, garçons et filles, ayant déjà eu un rapport sexuel en France)

Source : Baromètre santé jeunes Pays de la Loire. ORS Pays de la Loire, INPES 2005

6

Eléments de méthodologie

L'enquête Baromètre santé jeunes Pays de la Loire 2005 (12-25 ans) a été réalisée parallèlement au Baromètre santé France 2005 (12-75 ans) selon un questionnaire et un protocole identique.
L'échantillon se compose de 1 517 jeunes résidant dans la région.

La méthode de sondage

Les numéros de téléphone appelés ont été tirés au sort selon une méthode de sondage aléatoire permettant de prendre en compte les numéros sur liste rouge. Ensuite, à l'intérieur de chaque foyer sélectionné, un seul individu âgé entre 12 et 25 ans, choisi également de façon aléatoire, a été interrogé.
Les ménages uniquement équipés d'un portable sont exclus du champ de l'enquête régionale. Ils ont par contre été pris en compte dans l'enquête Baromètre santé France, sur une partie du questionnaire (partie consacrée aux conduites addictives).

Avant tout appel téléphonique, une lettre de présentation a été adressée aux ménages sélectionnés, l'adresse ayant été obtenue à partir de l'annuaire inversé. Cette lettre n'a pas été envoyée lorsque le numéro de téléphone était inscrit sur liste rouge, mais elle pouvait être adressée, sur simple demande, à la suite du premier contact téléphonique.

Les entretiens

Les entretiens téléphoniques, d'une durée moyenne de 37 minutes, ont été effectués par l'institut de sondage Atoou entre décembre 2004 et avril 2005.
L'anonymat et le respect de la confidentialité ont été garantis, conformément aux recommandations de la Cnil.

L'ensemble des questions concernant la sexualité, la contraception, la prévention et le dépistage des IST ont été posées aux jeunes de 15 ans et plus.

Le taux de refus global a été de 8 % (ménages + individus) et le taux d'abandon de 6 %.

Les résultats

Les données ont été pondérées par le nombre de personnes éligibles au sein du ménage contacté, et redressées selon les résultats du dernier recensement de la population (Insee, 1999).

Les comparaisons

Les conditions

Les contextes de conception et de passation des différentes enquêtes réalisées dans les Pays de la Loire et en France, en 2000 et en 2005, garantissent la comparabilité des données entre ces deux niveaux géographiques et entre ces deux années.

La standardisation

Lorsqu'on compare les valeurs d'un indicateur entre les Pays de la Loire et l'ensemble de la France, entre 2000 et 2005 ou entre deux groupes de jeunes (par exemple entre les jeunes résidant dans une commune urbaine et ceux résidant dans une commune rurale), les différences observées peuvent résulter pour partie d'une répartition différente de certains facteurs (âge, sexe...). Les comparaisons ont donc été effectuées après calcul de nouvelles valeurs à âge et sexe comparables en utilisant la technique de standardisation par rapport à une population de référence. La valeur calculée après standardisation peut être différente de celle calculée sur la population enquêtée.

La significativité

La significativité des différences a été testée par la méthode du Chi². Toutes les différences statistiquement significatives au seuil de 5 % ont été mentionnées.

Lorsqu'on compare les valeurs d'un indicateur entre deux périodes ou entre deux groupes de jeunes, une différence de même ampleur observée au niveau national et au niveau régional peut être statistiquement significative au niveau national et ne pas l'être au niveau régional, en raison de la taille quatre fois plus importante de l'échantillon national. On peut alors considérer qu'une différence nationale significative conforte une différence de même ampleur observée au plan régional, statistiquement non significative. Cette situation a été mentionnée de façon systématique dans l'étude.

La causalité

Attention, lorsqu'on compare les valeurs d'un indicateur entre deux groupes de jeunes (par exemple, la pratique du test de dépistage du sida entre les jeunes des communes urbaines et ceux des communes rurales), une différence significative ne signifie pas qu'il existe un lien de causalité entre l'indicateur et le facteur étudié.

Fig27. Définitions

Jeunes ayant déjà eu un rapport sexuel au cours de leur vie :

- chez les 15-19 ans : jeunes ayant répondu "oui" aux deux questions suivantes "au cours de votre vie avez-vous déjà eu des rapports sexuels ?" et "y-a-t-il eu pénétration ?"
- chez les 20-25 ans : jeunes ayant répondu "oui" à la question "au cours de votre vie avez-vous déjà eu des rapports sexuels ?".

Jeunes a priori concernés par la contraception :

- ensemble des jeunes ayant eu des rapports sexuels au cours des 12 derniers mois à l'exception de ceux ayant répondu "non" à la question "Actuellement, est-ce que vous ou votre partenaire faites quelque chose pour éviter une grossesse quand vous avez des rapports sexuels ?" en donnant les raisons suivantes :
- ils attendent ou cherchent à avoir un enfant
 - ils ont des rapports exclusivement homosexuels
 - ils (ou leurs partenaires) sont stériles
 - ils n'ont pas de partenaires au moment de l'enquête.

Communes rurales, communes urbaines :

- La nomenclature d'analyse du territoire, définie par l'INSEE à partir des données de recensement sur les migrations alternantes (notamment les déplacements domicile-travail) permet de distinguer :
- les communes appartenant à l'espace à dominante urbaine : pôles urbains, couronnes périurbaines, communes multipolarisées
 - les communes appartenant à l'espace à dominante rurale : ensemble des communes qui n'appartiennent pas à l'espace à dominante urbaine.



Baromètre santé jeunes

Sexualité, contraception, prévention et dépistage des IST
chez les jeunes de 15-25 ans

Pays de la Loire 2005

Synthèse

L'âge au premier rapport sexuel n'a pas évolué entre 2000 et 2005

En 2005, la proportion de jeunes qui déclarent *avoir déjà eu des rapports sexuels au cours de leur vie* est de 17 % à 15 ans, 49 % à 17 ans et 75 % à 19 ans.

On ne note pas d'évolution de cet âge au premier rapport sexuel depuis le début de la décennie, et en 2005, la situation régionale reste similaire à la situation nationale.

71 % des 15-25 ans, ayant eu des rapports sexuels au cours des douze derniers mois, ont eu un seul partenaire au cours de cette période. L'homosexualité ou la bisexualité concernent 3 % des 15-25 ans ayant eu des rapports sexuels dans l'année (4 % des garçons et 2 % des filles).

Ces proportions sont proches de celles observées en moyenne en France.

L'utilisation du préservatif au premier rapport a progressé

En 2005, 88 % des jeunes de 15-25 ans ayant déjà eu un rapport sexuel déclarent *avoir utilisé un préservatif lors de leur premier rapport sexuel*. Cette fréquence est proche de la moyenne nationale et a progressé entre 2000 et 2005 (passant de 84 % à 88 %).

Le recours au test de dépistage de l'infection à VIH est resté stable et inférieur à la moyenne nationale

La proportion de jeunes qui déclarent *avoir effectué un test de dépistage du sida au cours des douze derniers mois* est restée stable entre 2000 et 2005, et inférieure à la moyenne nationale (15 % parmi les 15-25 ans ayant déjà eu un rapport sexuel vs 18 % en France, en 2005).

Dans la région comme en France, les filles ont plus souvent recours à ce test que les garçons.

Augmentation notable de la fréquence d'utilisation de la pilule entre 2000 et 2005, qui devient supérieure à la moyenne nationale

La grande majorité (97 %) des filles de 15-25 ans, a priori concernées par la contraception, déclarent *faire actuellement quelque chose pour éviter d'être enceinte*.

La pilule est le moyen de contraception le plus fréquemment utilisé. En cinq ans, parmi les filles de 15-25 ans a priori concernées par la contraception, la proportion d'utilisatrices a fortement augmenté (76 % en 2000, 86 % en 2005). Elle devient ainsi plus élevée qu'en France (86 % vs 81 % en 2005).

La contraception d'urgence : son usage a augmenté, mais reste inférieur à la moyenne nationale

En cas d'absence ou d'échec de contraception, les filles peuvent utiliser la contraception d'urgence, disponible sans ordonnance en pharmacie depuis 1999. En 2005, 23 % des filles de 15-25 ans, ayant déjà eu des rapports sexuels, déclarent *avoir déjà pris la contraception d'urgence* (14 % en 2000). Ce recours est moins fréquent dans la région qu'au plan national (23 % vs 30 % en 2005).

La possibilité d'acheter la contraception d'urgence sans ordonnance est bien connue des filles de 15-25 ans ayant déjà eu un rapport sexuel. Mais le délai maximal d'utilisation (soixante-douze heures) est souvent sous-estimé, y compris par celles qui ont déjà eu recours à ce médicament.



Direction régionale des affaires sanitaires et sociales
des Pays de la Loire
Direction régionale et départementale de la jeunesse et
des sports des Pays de la Loire et de la Loire-Atlantique
Direction départementale de la jeunesse et des sports de la Sarthe



Le Baromètre santé jeunes Pays de la Loire 2005 a été réalisé par l'Observatoire régional de la santé en partenariat avec l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES). Cette enquête a bénéficié du soutien et du financement de l'Etat (DRASS, DRJS, DDJS 44 et 72), du Conseil régional et de l'assurance maladie (CRAM, URCAM). L'Union régionale de la Mutualité Française a également apporté son soutien financier à ce projet.

L'analyse a été réalisée par Sandrine Blais, Marie-Christine Bournot, Marie-Cécile Goupil, Françoise Lelièvre et le Dr Anne Tallec. Merci au Dr Alain Bourmeau (ancien médecin responsable du Centre d'Orthogénie du CHRU de Nantes), à Philippe Guilbert (INPES), au Dr Patrick Lamour (CREDEPS), et au Dr Christiane Michalewicz (Rectorat de Nantes) pour leur relecture attentive et leurs suggestions.

Déjà paru : Consommations d'alcool, de tabac et de drogues illicites chez les jeunes de 12-25 ans (janvier 2006)

Les publications du Baromètre santé jeunes sont disponibles sur demande à l'Observatoire régional de la santé (Tél. 02 51 86 05 60) ou en téléchargement sur "www.sante-pays-de-la-loire.com".

L'ORS autorise l'utilisation et la reproduction des résultats de cette enquête sous réserve de la mention des sources.

Maquette : Caféine - Imprimerie : Offset Cinq

